COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 février 2022

Signature du CLS : agir collectivement pour l'accès à la santé

Ce mercredi 9 février, la Ville d'Annonay et Annonay Rhône Agglo ont réuni l'ensemble des signataires du Contrat local de santé : Préfecture de l'Ardèche, Agence Régionale de santé, Caisse d'Allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, MSA, Centre hospitalier d'Ardèche nord, Hôpital Sainte-Marie : pas moins de 7 partenaires et acteurs majeurs sur les questions de santé se sont engagés dans cette démarche dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales de santé et d'accès aux soins sur le territoire, d'élaborer un programme de santé adapté aux spécificités du territoire et de mettre en œuvre des actions concrètes pour favoriser l'accès à la santé.

Car les enjeux sont importants, les partenaires ont également choisi de travailler sur le champ de la santé mentale. Ainsi, un Conseil Local de Santé Mentale sera mis en place et permettra de réunir les élus, les acteurs de la psychiatrie, des représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire.

Outre l'amélioration de la coordination à l'échelle du territoire, le CLS veut agir sur l'offre de soins de santé et développer l'attractivité médicale. Un accueil santé à l'échelle de l'Agglo ouvrira dès 2022, pour faciliter les démarches des professionnels de santé sur le territoire. Le dispositif d'accueil des internes initié en 2021 sera reconduit. Dans la même logique, est envisagé l'amélioration des conditions d'hébergement des internes et une réflexion sur la création d'une maison médicale de garde.

Le CLS veut aussi mener des actions de sensibilisation et en particulier en direction de la jeunesse. Un effort portera particulièrement sur l'accès aux soins pour les publics en situation de précarité. Enfin, santé sexuelle et lutte contre les violences sexistes et santé environnementale seront deux autres axes sur lesquels le contrat veut agir.

Contact presse
Annonay Rhône Agglo et Ville d'Annonay
Aurélia CHOVET - Cheffe du Service Communication
07 64 88 52 23 – aurelia.chovet@annonay.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grâce à l'étape du diagnostic, les besoins des habitants du territoire ont pu être ciblés. La signature des partenaires présents traduit la volonté de chacun de mobiliser des moyens importants pour cette politique publique essentielle.

Ce qu'ils pensent du CLS :

Simon Plénet, Président d'Annonay Rhône Agglo, Maire d'Annonay *: « Cette signature traduit l'engagement de nombreux acteurs locaux qui ont placé la santé au cœur de leurs préoccupations. Elle annonce une mobilisation de moyens importants qui vont nous permettre d'agir et de réaliser des projets essentiels pour le territoire : attirer de nouveaux médecins, accompagner leur installation, mieux agir pour la santé mentale… La crise a mis en évidence combien la santé, l'environnement sont essentiels mais aussi fragiles. Face à de tels enjeux, il était nécessaire de pouvoir réunir l'ensemble des acteurs concernés. C'est par ce travail en synergie que nous pourrons apporter des réponses concrètes aux besoins des populations. »*

Emmanuelle Soriano, directrice de la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes : *« Le contrat local de santé est au croisement des orientations du projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes et du territoire de la Communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo : les axes stratégiques et les objectifs opérationnels montrent l'étendue de nos préoccupations communes et tout particulièrement l'accès à des soins de proximité, la coopération entre les acteurs du premier recours, les acteurs hospitaliers et médico-sociaux et les associations de prévention et promotion de la santé et les acteurs sociaux, pour un meilleur parcours des patients, le développement de la promotion de la santé et de la prévention, la prise en compte des aspects de santé-environnement dans les politiques de ce territoire, l'organisation d'une offre en santé, au sens large telle que définie par l'OMS, adaptée aux besoins de la population et efficiente. J'ai à cœur de voir se concrétiser la construction de parcours de vie des personnes en favorisant les coopérations transversales entre des secteurs jusqu'ici séparés. »*

François DONNAY, Directeur général de la Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire *: « Par la signature de ce contrat local de santé, la MSA s'engage à mobiliser tant ses collaborateurs, que son réseau de délégués territoriaux pour favoriser des actions concrètes et innovantes autour d'une synergie commune ; et ce afin de lutter contre les inégalités territoriales de santé touchant particulièrement les populations rurales et participer ainsi activement à garantir la santé du dernier kilomètre».*

Contact presse
Annonay Rhône Agglo et Ville d'Annonay
Aurélia CHOVET - Cheffe du Service Communication
07 64 88 52 23 – aurelia.chovet@annonay.fr